

AFP R490 / Initial ou Personnel expérimenté FORMATION GRUE DE CHARGEMENT (avec ou sans télécommande)

OBJECTIF DE FORMATION :

Obtenir une Attestation de Certification Professionnelle à la conduite en sécurité (AFP).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Être capable :

- D'appliquer la réglementation R490,
- D'appliquer les consignes de sécurité,
- D'effectuer l'entretien courant,
- De manipuler une grue auxiliaire en toute sécurité.

METHODES PEDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique :

- Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard.
- Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz

Un livret de formation en couleur est remis à chaque stagiaire

Partie pratique : si formation initiale

- Mise en situation en groupe.
- Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur.
- Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire.
- Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

Tests Théoriques et Pratiques.

PUBLIC CONCERNE :

Toute personne amenée à conduire une grue auxiliaire de chargement de la R490.

DUREE : 1 à 2 jours *

**En fonction du niveau de pratique et du nombre de participants*

DATES :

Sessions intra : A définir

HORAIRES : A définir

LIEU : Sur site *

La structure s'engage à fournir du matériel conforme à la réglementation

EFFECTIF :

Sur site : 6 personnes

COUT (non assujetti à la TVA)

Intra : Nous consulter

OURAGAN FORMATION

Email : contact@ouragan-formation.fr

Tél : 06 15 24 50 95



PRE-REQUIS :

- Être apte médicalement
- Être âgé de plus de 18 ans
- Avoir son équipement de protection individuelle

RECYCLAGE :

Recyclage préconisé tous les 5 ans

MATERIEL :

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- Aire d'évolution et grue de chargement conforme à la réglementation

ENCADREMENT :

La formation est dispensée par des formateurs expérimentés et possédants plusieurs années d'expérience de formations dans ce domaine et de testeurs certifiés CACES.

EVALUATION :

Une évaluation à chaud sera conduite et permettra de mesurer le niveau de satisfaction immédiate du participant.

VALIDATION :

A l'issue de la formation, remise d'une Attestation individuelle de formation et d'un Certificat de réalisation mentionnant si la personne est apte à la conduite en sécurité de l'engin concerné. L'employeur peut ainsi délivrer une autorisation de conduite

LE PLUS DE LA FORMATION :

- ✓ Support audiovisuel et vidéos,
- ✓ Formation organisée en petits groupes permettant un temps de pratique suffisant
- ✓ Réflexion et échanges collectifs, mises en situation et cas pratiques sur site.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

Tout travailleur amené à utiliser une grue de chargement doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998. Le respect de ces prescriptions impose donc :

- 1- Que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'engin concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire*
- 2- Que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée*
- 3- Qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées*
- 4- Que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation*

OURAGAN FORMATION

Email : contact@ouragan-formation.fr

Tél : 06 15 24 50 95



Pour les personnes en situation de handicap merci de prendre préalablement contact avec nous pour définir les modalités de votre participation à cette action de formation.

PROGRAMME :

THEORIE

Les grues de chargement et la réglementation

- Les différents types de grues
- L'autorisation de conduite

Les risques et les acteurs de la prévention

- Responsabilités juridiques, les accidents et risques liés à l'utilisation de la grue
- Les acteurs au niveau de l'entreprise, local et national

La typologie des grues de chargement :

- Connaissances générales,
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté,

Les élingues

- Les différents types d'élingues
- Utilisation, contrôle et stockage des élingues

Les règles liées à l'utilisation d'une grue et ses moyens de communication

- Les différents dispositifs et règles de sécurité
- Les moyens de communication

L'exploitation de la grue de chargement

- La prise de poste
- Conduite et manœuvres de la grue de chargement
- Règles de chargement et de transport
- Le code de la route appliqué aux grues de chargement

PRATIQUE SI FORMATION INITIALE

Exercices pratiques de manœuvres

- Accessoires de levage
- Manœuvres simples et complexes depuis le poste fixe
- Manœuvres avec la télécommande, manœuvres d'urgence

La fin de poste

- L'entretien journalier de la grue
- Vérification de la grue

TESTS THEORIQUES ET PRATIQUES

Test théorique (QCM) et test pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance).

Bilan de fin de formation

Mis à jour le 02 janvier 2024